

Production de la sécurité, migration et gouvernementalité urbaine à Douala et

Yaoundé, Cameroun

12^e Colloque de la Relève VRM

N'nde Takukam Pierre Boris

Doctorat

Département d'anthropologie

Université Laval

Directrice : Manon Boulianne

nndebopier1@gmail.com

Introduction

La sécurité est une donnée fuyante dans la mesure où elle n'est saisissable de manière objective qu'en faisant recours à d'autres phénomènes. La sécurité peut être produite par une variété d'acteurs : des acteurs publics (forces de l'ordre), des acteurs populaires ou même des acteurs privés. Elle représente un prisme de compréhension de certaines autres dynamiques urbaines notamment l'informalité, la construction des quartiers urbains, la ségrégation spatiale et sociale. La production de la sécurité se pose différemment selon qu'on passe des villes du nord aux villes du sud. Les villes du sud, principalement Douala et Yaoundé qui nous intéressent, présentent une architecture particulière construite à partir entre autres des legs de la colonisation ou des migrations. En ce qui concerne l'orientation de la présente recherche, nous pensons dans le cadre de notre recherche qu'il est essentiel d'investiguer à la fois les dynamiques populaires et les organisations étatiques, pour comprendre l'organisation globale de la sécurisation. Nous pensons qu'il existe une relation entre les procédures gouvernementales et les activités locales de sécurité. Mieux encore, toute la technologie du dispositif sécuritaire intègre la technologie du pouvoir politique. Suivant notre question de recherche, il s'agit pour nous **de comprendre comment se déploie la gouvernementalité sécuritaire qui prévaut actuellement dans les villes de Douala et de Yaoundé eu égard aux croisements des logiques populaires, étatiques et aux dynamiques migratoires / informelles existantes**. La gouvernementalité de Foucault (1994), l'ethnographie critique et comparative de la sécurité de Goldstein (2010) ainsi que l'action sociale de Barrett (2009) représentent les paradigmes méthodologiques que nous avons retenus. À partir d'une démarche qualitative, nous sommes à mesure de répondre à

cette question en trois principaux moments : premièrement, nous procédons par une présentation du dispositif gouvernemental de sécurité et sa conception de la sécurisation ; deuxièmement, nous soutenons que la gouvernance locale, à l'échelle des quartiers constitue le cadre de la sécurisation populaire et du prolongement de l'action gouvernementale ; et enfin dans le dernier moment, nous pensons que les individus dans leurs activités de sécurisation, sont dotés de libertés et capables d'innovation. Seulement, ils sont conduits vers leur instance de subjectivation par la rationalité gouvernementale.

1- La production de la sécurité par les pouvoirs publics et la rationalité gouvernementale

La production de la sécurité par les pouvoirs publics à Douala et à Yaoundé renvoie à toutes les unités des forces de l'ordre mises en place pour lutter contre l'insécurité dont l'ampleur est de plus en plus importante. Dès lors, la police, la gendarmerie, les unités d'élite constituées de groupes spéciaux particulièrement formés pour intervenir en cas d'insécurité grave, représentent la sécurité publique (Pondi, 1989). L'observation participante et les groupes de discussion ont révélé que, malgré la recrudescence de la criminalité dans les villes étudiées, le dispositif gouvernemental est assez équipé, assez formé pour intervenir en toute situation. De plus, la qualité des enquêtes donne un sérieux avantage aux stratégies policières qui non seulement se renouvellent pour s'adapter à la réalité criminelle, mais aussi pour anticiper sur les actes d'insécurité. Cependant, la sécurisation ne procède pas toujours en toute sécurité, c'est à dire que dans les démarches des forces de l'ordre, l'insécurité participe de la sécurisation (en terme de collaboration avec les brigands désignés comme indics, de bavures ou compromissions ou encore en termes d'actes illégaux des agents de la paix), d'où la conclusion selon laquelle la sécurisation n'a pas une réalité objective, elle dépend entièrement des mobiles, des projets ou des idées du pouvoir politique. Finalement, la sécurisation représente une modalité de la rationalité gouvernementale qui lui donne sa forme, son sens et sa définition. C'est en considérant cette logique qu'elle oriente les actions de la gouvernance locale (les chefferies de quartier) qui obéit entièrement aux projets et orientations des pouvoirs publics.

2- La gouvernance locale, la sécurisation vernaculaire et la construction des quartiers urbains

À partir des informations prélevées auprès des chefs de quartiers, des responsables de comités de vigilance (sécurité populaire) et même des habitants, on peut comprendre premièrement que les dynamiques de quartier intègrent les exigences des pouvoirs publics. Ensuite, la sécurisation populaire organisée par les groupes d'autodéfense ou les comités de vigilance dépend du système de gouvernance locale. Car, ce sont les responsables du quartier (le chef, ses conseillers et ses notables) qui autorisent et légitiment le fonctionnement de la sécurité populaire. Même si des poches de résistance peuvent naître avec les groupes d'influence (espères de gangs qui s'approprient les espaces des quartiers), il n'en demeure pas moins que le quartier se construit à partir de l'orientation que lui donne la gouvernance. Les différentes migrations (exode rural) qui favorisent non seulement le peuplement des quartiers, mais aussi le développement identitaire nous permettent de confirmer que l'identité et la sécurité représentent des variables interdépendantes de la construction des quartiers (N'nde, 2009). C'est-à-dire : plus l'identité s'affirme dans un quartier, plus les projets de sécurisation se développent, par ailleurs, à partir d'un projet de sécurité, il est possible de créer une identité de quartier, de fédérer les habitants autour d'un projet commun. Les projets de sécurité, d'un point de vue populaire se manifestent par une implication bénévole des habitants constitués en groupe d'autodéfense ou en comités de vigilance du quartier pour effectuer des activités de surveillance, de patrouilles et de contrôle nocturnes des carrés d'habitation et de commerces dans l'optique de repousser ou de neutraliser les malfaiteurs et de garantir un minimum de sécurité pour les habitants et les propriétaires. Les groupes populaires de sécurité constituent des entités organisées qui, par leur maîtrise des espaces du quartier, des outils utilisés pour la sécurisation, sont capables de créer des espaces sécurisés, de donner une image du quartier à l'ensemble de la ville, de définir l'en-groupe et de circonscire le hors-groupe. La sécurisation vernaculaire représente une instance de production des technicités populaires pour le bien être tout entier des habitants. Par l'usage du matériel et par leurs pratiques, les acteurs populaires intègrent le processus de gouvernementalité, ce qui fait d'eux des groupes assujettis à la rationalité gouvernementale.

3- Matérialité et production des sujets sécurisés et de sécurité

L'usage des outils revêt pour les groupes populaires de sécurité, un sens et représente un paramètre de production et de réalisation de soi. On s'est rendu compte au cours des activités de participation que des outils comme les gourdins, les gilets fluorescents, les sifflets, les menottes, les poignards... utilisés au cours des patrouilles, sont des objets également utilisés dans le cadre de la sécurité publique opérée par les forces de la paix. Mieux encore, les dispositifs tels que les cellules ou les points de pré-positionnement (planque d'observation pour intervenir en cas de danger), sont des éléments empruntés chez les forces publiques de sécurité. Il y va de plusieurs autres procédures qui préexistent dans la sécurité publique. Dès lors, nous concevons la sécurité vernaculaire tout d'abord comme le cadre de l'expression des libertés populaires, de l'innovation (dans la mesure où les groupes recréent des dispositifs à partir de ce qui existent) et de la réalisation de soi. C'est à travers cette armature qu'ils produisent non seulement des espaces sécurisés, mais également des populations sécurisées. Plus loin, l'utilisation et la transformation des techniques propres au gouvernement constituent par ailleurs, la marque de domination du pouvoir politique. En réalité, si à travers les dispositifs gouvernementaux, l'État est capable d'orienter la sécurité selon ses logiques rationnelles, qu'il peut se projeter à travers la gouvernance locale qui quant à elle, règlemente les groupes populaires de sécurité, il est partie prenante de la sécurité vernaculaire qui représente finalement une conduite qui découle du processus de gouvernementalité. Par la matérialité et les techniques individuelles ou de groupes, les acteurs populaires de sécurité sont capables de subjectivation. Cependant, la maîtrise des espaces les plus infimes des quartiers ne représente finalement qu'une modalité du projet gouvernemental qui s'opère à travers les stratégies populaires.

Conclusion

Dans l'esprit de notre recherche, l'idée est montrer que la sécurisation a pour finalité non pas de produire la sécurité de manière objective, mais de produire une forme de sécurité telle qu'elle est conçue, pensée et comprise par la hiérarchie des pouvoirs publics, par le gouvernement. Ensuite, la production de la sécurité, à l'échelle des quartiers, obéit à la gouvernance locale. Or, la gouvernance locale s'inscrit dans le

prolongement et en droite ligne des logiques gouvernementales. La sécurisation vernaculaire faite par les groupes populaires de sécurité, avec ses résistances, représente un intérêt certain pour les pouvoirs publics, car celle-ci pénètre les domaines « obscurs » des quartiers et y apporte la technicité construite à partir des repères socio-anthropologiques des espaces. Les groupes populaires de sécurité qui sont à mesure d'opérer dans les confins du quartier, prolongent finalement l'action des forces de l'ordre. Aussi, l'usage qu'ils font de leurs outils s'incorpore dans une dynamique de reproduction des pratiques propres à la sécurité publique même si l'adaptation qui en est faite formalise leur caractère novateur, permettant ainsi aux agents de se produire en sujet sécurisant et de sécurité. C'est dans cette mesure que la gouvernementalité conduit les sujets qui conduisent à leurs tours des projets de sécurité.

Bibliographie

ABWA D., 2001, « Douala et Yaoundé : Deux villes, deux tempéraments, deux destins » in S.E.

BELINGA et J-P. VICAT (dir.) *Yaoundé, une grande métropole africaine au seuil du troisième millénaire*. Yaoundé, Les classiques camerounais.

ANTOINE P. et SOW O., 2000, « Rapports de genre et dynamiques migratoires : le cas de l'Afrique de l'Ouest », pp. 143-155, in Michel Bozon et Thérèse Locoh (Dir.) *Rapport de genre et questions de population II : genre, population et développement*, Paris, INED.

BARRETT S., 2009, *Anthropology: A Student's Guide to Theory and Method*. Canada: University of Toronto Press.

BAUER, A., 2001, *Violences et insécurité urbaines*, Paris, Presses universitaires de France.

CHOUIKI M., 2013, L'informalité n'est-elle pas urbaine avant d'être économique ? Des illustrations d'une métropole du Sud : Casablanca. XXXIIIes Journées de l'Association d'économie sociale Marne-la-Vallée. Chaire d'économie sociale et solidaire de l'UPEMLV et Unité de recherche Érudite (EA 437, Université Paris-Est)

FOUCAULT M., 2001, *Dits et Écrits*, vol. 1 : 1954-1975, Paris, Gallimard.

FOUCAULT M., 2001, *Dits et Écrits*, vol. 3 : 1976-1988, Paris, Gallimard.

GOLDSTEIN D., 2010, Toward a critical anthropology of security, *Current anthropology*, 51, 4, University of Chicago Press.

PONDI P., 1988, *La police au Cameroun: naissance et évolution*, Yaoundé, Clé.